

COVID-19

NOUVEAU CORONAVIRUS

Services aux enfants handicapés • Bulletin sur la COVID-19 - Novembre 2020

Les Services aux enfants handicapés continuent d'être offerts afin de soutenir les enfants handicapés et leur famille pendant la pandémie. Nous adaptons nos services afin de respecter les mesures de santé publique actuellement en vigueur.

Les rencontres en personne sont suspendues

Tout le Manitoba étant passé au niveau critique (rouge) du système de riposte à la pandémie, les Services aux enfants handicapés ont suspendu les rencontres en personne pour la gestion des cas, le développement de l'enfant, les services externes pour les enfants autistes et les services de psychologie comportementale. Le personnel des Services aux enfants handicapés reste à la disposition de votre famille par téléphone, par courriel et aussi par réunion virtuelle, comme il l'a été tout au long de la pandémie. Comme les garderies et les écoles restent au code orange, les Services aux enfants handicapés sont toujours offerts dans ces environnements.

Le soutien familial reste disponible

Vous pouvez à tout moment communiquer avec votre gestionnaire de cas pour l'informer de l'évolution des besoins de votre famille en matière de services de soutien relatif au handicap. Le personnel des Services aux enfants handicapés peut vous aider à trouver des réponses à vos questions et vous aider à satisfaire aux besoins définis pour votre famille.

Si vous avez besoin d'aide pour trouver les coordonnées du personnel des Services aux enfants handicapés ou si vous avez de la difficulté à joindre votre gestionnaire de cas, veuillez appeler à votre bureau régional ou au 204 945-5898 pour obtenir de l'assistance.

Malgré le changement de niveau de riposte à la pandémie, des services tels que les services de relève et le soutien à l'emploi restent disponibles à l'heure actuelle. Les familles sont encouragées à faire usage de leurs services de soutien approuvés, comme les services de relève, si elles le peuvent et si elles le souhaitent.

Nos fournisseurs de services de première ligne se soumettront à un autodépistage de la COVID-19 avant de venir en aide à votre famille et porteront un équipement de protection individuelle approprié pendant toute la durée de leur quart de travail.

Nous vous rappelons de reporter les services si un membre de votre foyer :

- présente des symptômes de COVID-19;
- est en attente d'un résultat de test de COVID-19;
- a été en contact étroit avec une personne qui a été reçu un diagnostic positif;
- peut avoir subi une exposition au virus lors d'une éclosion; **ou**
- a été mis en auto-isolement ou en quarantaine par la santé publique.

Fournisseurs de services communautaires

Les fournisseurs de services communautaires adaptent également leurs services en fonction du passage au niveau de riposte critique (rouge). Veuillez communiquer avec eux pour savoir de quelle manière ils adaptent leurs services conformément aux directives de santé publique en vigueur.

COVID-19

NOUVEAU CORONAVIRUS

Services de soutien aux personnes malades ou handicapées

La livraison de matériel et des fournitures médicales se poursuit pendant la pandémie. Vous pouvez adresser vos questions sur les livraisons à l'Organisme chargé de la distribution du matériel, au 204 945-2105 ou au 1 800 561-8313. Les demandes de services de soutien aux personnes malades ou handicapées doivent toujours être envoyées aux Services de soutien aux personnes malades et handicapées.

L'éducation pendant la pandémie

Les écoles sont tenues de communiquer directement et fréquemment avec les familles afin de les renseigner sur l'année scolaire, les plans courants relatifs à l'enseignement et l'aide fournie. Si vous avez des questions concernant le plan d'apprentissage de votre enfant ou la manière dont il sera soutenu en cas de changement du niveau de riposte à la pandémie, veuillez vous adresser à l'enseignant ou au directeur de l'école de votre enfant.

Soutien à la santé mentale et au bien-être

En cette période difficile, la santé mentale et le bien-être de votre famille sont très importants. Vous pouvez accéder à de nombreux services de soutien utiles pour les adultes et les enfants sur le site : www.gov.mb.ca/covid19/bewell/index.fr.html ou demander à votre gestionnaire de cas quels sont les services de soutien offerts dans votre région.

Faites-vous entendre

Le Family Advocacy Network et les Services aux enfants handicapés aimeraient que les familles leur fassent part de leurs besoins et des soutiens qui pourraient leur être utiles pendant la pandémie. Si vous souhaitez participer à ce sondage, envoyez un courriel au Family Advocacy Network du Manitoba à l'adresse families.caregivers@gmail.com pour devenir membre et participer au prochain sondage.

Trouvez des renseignements à jour

Comme les changements se produisent rapidement pendant la pandémie, vous pouvez trouver des renseignements à jour sur les modifications apportées aux Services aux enfants handicapés en consultant le site <http://www.gov.mb.ca/fs/cds/index.fr.html> ou en communiquant avec votre travailleur des services communautaires.

Les faits sont cruciaux dans la lutte contre la COVID-19. Consultez le site manitoba.ca/covid19/index.fr.html pour obtenir des renseignements à jour sur les restrictions en matière de santé publique, des lignes directrices pour divers secteurs ainsi que des renseignements sur les soutiens financiers et sociaux liés à la pandémie.

Ce document est disponible en d'autres formats, sur demande.
This document is available in alternate formats upon request.